



La région plaide un allègement de la fiscalité pour le yachting

Le sujet inquiète la filière du yachting , qui pèse 200M€ et 6000 emplois de retombées dans le Sud. Renaud Muselier, président de la région, a demandé au gouvernement de suspendre quatre mois la taxe européenne sur le carburant marin (TICPE) appliquée en France depuis juillet 2017 pour les yachts, mais pas Italie. Une initiative appuyée par l'organisation [Riviera Yachting Network](#), regroupant plus de 100 entreprises de grande plaisance dans la région, qui dénonce une concurrence fiscale déloyale avec son voisin transalpin.